



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

OUV9

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DECISION D'ATTRIBUTION¹

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les **commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux** dans le cadre de la passation des marchés publics.

Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.

Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

MAIRIE DE WISSOUS
Place de la Libération
CS 26502
91321 WISSOUS Cedex

Représentée par Monsieur Florian GALLANT, le Maire

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Fournitures de produits, de matériels d'entretien et de consommables pour la ville de Wissous

C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Publicité

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

Avis publié AU BOAMP et au JOUE N° 23-102102
Réf. JOUE : n°2023/S 139-443648 du 21/07/2023

■ Date et heures limites de réception des offres : 13 septembre 2023 à 17h00

■ Délai de validité des offres : 120 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Non OU Oui
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Composition de la commission d'appel d'offres

Lors de sa réunion en date du 08 novembre 2023

la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative

Nom et prénom	Qualité
GALLANT Florian	Président
CHAMP Régis	Membre titulaire
COCO Léna	Membre suppléant
GARNIER Giles	Membre suppléant
CORENWINDER Chantal	Membre titulaire

D2 - Membres à voix consultative

Nom et prénom	Qualité

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres**■ Le quorum est atteint :**

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

La commission d'appel d'offres

(Cocher la case correspondante.)

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.)

GAYRARD Anne-Laure Gestionnaire Marchés publics

F - Elimination des offres

■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : 6 (*nombre*).
- hors délais : 0 (*nombre*).

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres
La commission d'appel d'offres : (*Cocher la case correspondante.*)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

G - Classement des offres.**❖ Lot n° 1 : Produits de nettoyage**

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :
(Cocher la case correspondante.)

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre : /
- Abstentions : /

Lot 1 : Produits de nettoyage

1^{ère} position : BARTHOLUS

2^{ème} position : SANOGIA

❖ Lot n° 2 : Hygiène

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :
(Cocher la case correspondante.)

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

Lot 2 : Hygiène

1^{ère} position : SANOGIA

2^{ème} position : DAUGERON

3^{ème} position : BARTHOLUS

4^{ème} position : PLG

❖ Lot n° 3 : Cuisine

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :
(Cocher la case correspondante.)

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

Lot 3 : Cuisine

1^{ère} position : BARTHOLUS

2^{ème} position : ADELYA

3^{ème} position : SANOGIA

4^{ème} position : DAUGERON

5^{ème} position : PLG

6^{ème} position : SYNERCLEAN

❖ Lot n° 4 : Matériel de nettoyage

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

Lot 4 : Matériel de nettoyage

1^{ère} position : BARTHOLUS

2^{ème} position : DAUGERON

3^{ème} position : SYNERCLEAN

❖ Lot n° 5 : Déchets

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :
(Cocher la case correspondante.)

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

Lot 5 : Déchets

1^{ère} position : BARTHOLUS

2^{ème} position : PLG

3^{ème} position : SANOGIA

4^{ème} position : SYNERCLEAN

H - Décision d'attribution.**H1 - Lot n° 1 : Produits de nettoyage**

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : *(Cocher la case correspondante.)*

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

H1 - Lot 2 : Hygiène

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : *(Cocher la case correspondante.)*

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

H1 - Lot n° 3 : Cuisine

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : *(Cocher la case correspondante.)*

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

H1 - Lot 4 : Matériel de nettoyage

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : *(Cocher la case correspondante.)*

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

H1 - Lot 5 : Déchets

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : *(Cocher la case correspondante.)*

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

I1 - :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : *(Cocher les cases correspondantes.)*

- sans suite
- infructueuse
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

J – Déclaration d'abandon de la procédure

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres décide d'abandonner la procédure :

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et propose de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.


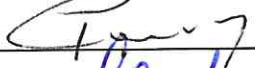

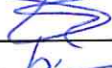

■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

K - Signature des membres de la commission d'appel d'offres

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents.
Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
COREN WINDER Chantal	
GARNIER Jilly	
GALLANT FLORIAN	
COCO Léna	
Régis CHAMP	

L - Observations des membres de la commission d'appel d'offres